

UN POSTE À POURVOIR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

Le Conseil communautaire Sainte-Anne est composé de onze (11) membres, dont sept (7) personnes élues par la communauté : deux personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil; et deux personnes proposées par le Conseil d'éducation de district (CED).

Présentement, un (1) poste, qui sera élu par la communauté, est à pourvoir.

Le Centre communautaire Sainte-Anne (CCSA) de Fredericton est une société de la Couronne de la province du Nouveau-Brunswick et œuvre depuis 1978. Sa mission est de contribuer, en tant qu'organisme rassembleur, au rayonnement et à la promotion de la francophonie dans la région de la capitale.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL

Le mandat premier du Conseil communautaire Sainte-Anne est de planifier et de voir à la bonne gestion des biens et services qui lui sont confiés par la *Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne*. Pour se faire, il doit :

- définir les buts et les objectifs du CCSA;
- approuver les politiques et règlements régissant le CCSA et ses activités;
- approuver le budget annuel, les dépenses majeures et les ententes principales du CCSA;

d) recevoir les rapports financiers périodiques et les recommandations des comités permanents et des comités consultatifs du Conseil afin de prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement du CCSA;

i) assurer la dotation/supervision du poste de directeur général, conformément aux procédures prévues au manuel des employés;

j) nommer les membres des comités permanents et des comités consultatifs ainsi que les représentants du Conseil à d'autres comités et organismes.

EXIGENCES DU POSTE À POURVOIR

Le/la candidat(e) doit avoir un intérêt pour le développement et l'épanouissement de la communauté francophone du grand Fredericton. Il/elle :

- doit habiter à l'intérieur des limites du territoire servi par le

CCSA (plus ou moins la région économique de Fredericton-Oromocto tel que décrit par Recensement Canada ou encore la région de la capitale provinciale);

- doit être membre de la communauté linguistique francophone et avoir au moins 18 ans;
- ne doit pas être employé(e) du CCSA ou membre immédiat de la famille d'un employé du CCSA.

DURÉE DU MANDAT

Trois (3) ans

CONDITIONS/INDEMNISATION

La personne nommée devra accepter de siéger à un minimum de six (6) rencontres annuellement (de septembre à juin). Selon les règlements internes du CCSA, la langue de travail du Conseil est le français.

Les membres du Conseil ne reçoivent aucune rémunération, mais ils peuvent être remboursés pour cer-

taines dépenses afin d'assister à des réunions ou à des activités approuvées (selon les politiques de remboursement en vigueur du CCSA).

TROUSSES DE CANDIDATURE

Disponibles dès le mardi 4 avril 2017

- Format papier : à la réception du Centre communautaire Sainte-Anne (CCSA), 715, rue Priestman
- Format électronique : veuillez communiquer avec Sylvette Drisdelle à sdrisdelle@centre-sainte-anne.nb.ca ou au 453-2731

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE CANDIDATURE

Lundi 24 avril 2017

AFFICHAGE DES NOMS DES CANDIDATS

Du mardi 25 avril au mardi 2 mai 2017

VOTES ANTICIPÉS

Mardi 2 mai 2017 de 9 h à 21 h 30 à la réception du CCSA

JOURS DE SCRUTIN

Mardi 9 mai 2017

- de 13 h 30 à 15 h 30 à l'école Arc-en-ciel d'Oromocto

Mercredi 10 mai 2017

- 8 h 30 à 14 h à la réception du CCSA
- 14 h à 16 h à l'entrée principale de l'école des Bâtisseurs
- 16 h à 21 h 30 à la réception du CCSA

Jeudi 11 mai 2017

- de 8 h 30 à 21 h 30 à la réception du CCSA

RENSEIGNEMENTS: 453-2731,
info@centre-sainte-anne.nb.ca ou
www.centre-sainte-anne.nb.ca